

No of Page/ N° de page	13
---------------------------	----

**RETURN BIDS TO:****RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

See Section 1. Voir Section 1.
-----------------------------------

**STANDARD REQUEST FOR BID  
INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD**

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-120001/F.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-120001/F.

Solicitation No. - N° de la demande	Amendment No. - N° de modification
<b>100014355</b>	

Solicitation closes – La demande prend fin :	File No. - N° de dossier
at – à See Section 1 Voir Section 1 on – le See Section 1 Voir Section 1	

Date of Solicitation – Date de la demande
<b>16 Décembre 2019</b>
Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à :
<b>See Section 2, Article 4.1. Voir Section 2, Article 4.1</b>
Destination
<b>See Section 2, Annex A. Voir Section 2, Annexe A.</b>

**Instructions:****Municipal taxes are not applicable.**

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

**Instructions:****Les taxes municipales ne s'appliquent pas.**

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)
Signature : _____ Date : _____

## TABLE DES MATIÈRES

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 – Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

## SECTION 1 – INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

### **Modalités de la DDS:**

La présente DDS est émise conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) en fauteuils de bureau du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA émise par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et portant le numéro E60PQ-120001/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente DDS et en font partie intégrante. Le soumissionnaire s'engage à respecter ces modalités, de même que celles de la présente DDS.

**Processus concurrentiel** ou  **Fournisseur conforme unique**

### **Pour un processus concurrentiel:**

**Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants AVEC sa soumission :**

- Les renseignements demandés par le Canada à l'annexe A ;

**Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :**

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
  1. La liste de prix publiée courante, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada.
  2. Une copie des factures payées pour une qualité et une quantité semblables de biens, de services ou les deux vendus à d'autres clients.
  3. Une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matières directes et des articles achetés, les frais généraux des services techniques et des installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, le bénéfice, etc.
  4. Toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

### **Pour un fournisseur conforme unique:**

**Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants AVEC sa soumission :**

- Les renseignements demandés par le Canada à l'annexe A ;
- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
  1. La liste de prix publiée courante, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada.
  2. Une copie des factures payées pour une qualité et une quantité semblables de biens, de services ou les deux vendus à d'autres clients.
  3. Une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matières directes et des articles achetés, les frais généraux des services techniques et des installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, le bénéfice, etc.
  4. Toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

**Marché général** ou  **SAEA**

<b>DDS émis par :</b>	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (UD) : Personne-ressource pour cette demande de soumissions :	Voir la section 2, paragraphe 4.1.
<b>Date de clôture de la DDS - Présentation d'une soumission :</b> Les soumissions doivent être présentées à l'autorité contractante à la date, l'heure et dans le format indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure limites	<b>3 Janvier 2020</b> <b>14h00 Heure de l'Est.</b>
Format de soumission de l'offre	<input type="checkbox"/> Copie papier <input checked="" type="checkbox"/> Copie électronique
À l'adresse de courriel  <b>Les soumissionnaires doivent s'assurer que les courriels ne dépassent pas 13 Mo pour éviter les problèmes de transmission.</b>	<b>NC-SOLICITATIONS-GD@hrsdc-rhdcc.gc.ca</b>
<b>Demandes de renseignements sur la DDS</b>	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de la DDS à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de la DDS. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	3 jours ouvrables

## SECTION 2 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

<b>1.</b>	<b>Modalités du contrat</b>	
	Les modalités des parties 6A et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-120001/PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.	
<b>2.</b>	<b>Exigences relatives à la sécurité</b>	
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité en annexe B du présent contrat, le cas échéant. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences de sécurité en respectant les modalités ci-dessous (l'article coché s'applique).	
a.	<input type="checkbox"/>	<b>L'entrepreneur peut être accompagné; cote de sécurité non exigée.</b> IL EST INTERDIT à tout employé de l'entrepreneur de PÉNÉTRER ou de RÉALISER DES TRAVAUX dans des locaux où se trouvent des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS, sauf si l'employé y circule avec un accompagnateur fourni par le ministère ou l'organisme bénéficiant du mandat réalisé.
b.	<input type="checkbox"/>	<b>Cote(s) de sécurité exigée(s).</b> L'entrepreneur doit avoir l'autorisation de sécurité conforme aux exigences énoncées à l'annexe B du présent document.
c.	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Il n'y a aucune exigence de sécurité associée à ce contrat.</b>
<b>3.</b>	<b>Besoin</b>	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.	
<b>4.</b>	<b>Responsables</b>	
4.1	<b>Autorité contractante / Utilisateur désigné</b> <i>[À compléter lors de l'attribution du contrat]</i>	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	Numéro de téléphone :	
	Numéro de télécopieur :	
	Courriel :	
4.2	<b>Responsable du projet</b> <i>[À compléter lors de l'attribution du contrat]</i>	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	Numéro de téléphone :	
	Numéro de télécopieur :	
	Courriel :	
4.3	<b>Représentant de l'entrepreneur</b>	
	Voir l'annexe A, tableau 9	
<b>5.</b>	<b>Paiement</b>	
	Mode de paiement	
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input type="checkbox"/>	Paiements multiples
	Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui précède.	

<b>6.</b>	<b>Facturation</b>
	En plus de respecter les modalités de facturation du document complémentaire Addenda à l'EO 6B/6C, l'entrepreneur enverra l'original et une copie de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement:
	Nom de l'organisation et personne-ressource :
	Adresse :  <i>[À compléter lors de l'attribution du contrat]</i>
<b>7.</b>	<b>Contrat de défense</b> (La présente clause s'applique si la case ci-dessous est cochée.)
<input type="checkbox"/>	Le contrat est un contrat de défense au sens de la <u><i>Loi sur la production de défense</i></u> , L.R.C. (1985), ch. D-1.

## ANNEXE A BESOIN et BASE DE PAIEMENT

Dans un contrat subséquent, on entend par « soumission » l'engagement du fournisseur et par « soumissionnaire », l'entrepreneur.

### 1. Category Selection

<p>Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivante(s)</p> <p style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/> <b>Catégorie 1 - Fauteuil de bureau pivotant</b></p>
<p><b>Règle de CIUGdC:</b> Règle: L'utilisateur désigné doit identifier les CIUGdC en utilisant une ligne séparément pour chaque item dans la table 1. Chaque code de produit CIUGdC sera évalué séparément et plusieurs contrats peuvent être attribués dans un seul appel d'offre.</p>
<p><b>Règle concernant les caractéristiques supplémentaires :</b> Permet aux utilisateurs désignés d'améliorer les caractéristiques des fauteuils. Les caractéristiques supplémentaires s'appliquent aux produits pré-qualifiés uniquement, et fournissent des améliorations non structurelles. Toute caractéristique supplémentaire doit avoir des spécifications techniques</p> <p>Il incombe à l'utilisateur désigné de justifier l'ajout de caractéristiques à une demande de soumissions. Tous les renseignements justificatifs doivent être conservé au dossier afin de se défendre face aux plaintes au cours du processus d'approvisionnement. Chaque caractéristique supplémentaire doit être ajoutée par l'utilisateur désigné dans l'invitation à soumissionner (DDS ou DP). Les exemples peuvent notamment comprendre mais pas limité au fini, les roulettes (roulettes en chrome) et des tissus de meilleure qualité.</p>
<p><b>Règle relative aux produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (PND)</b> Permet aux utilisateurs désignés d'acheter des fauteuils (<b>PND</b>) pour tout au plus 30 % de la quantité combinée ferme pour l'ensemble des catégories. Les fauteuils (PND) sont des fauteuils qui ne sont pas inscrits dans le catalogue des prix et des produits de l'annexe B de l'AMA.</p> <p>Les fauteuils (PND) doivent avoir des spécifications techniques et des dimensions génériques et doivent comprendre des tolérances et des gammes. Chaque fauteuil (PND) doit être ajouté par l'utilisateur désigné dans l'invitation à soumissionner (DDS ou DP). Les fauteuils (PND) peuvent notamment comprendre mais ne sont pas limités à des tabourets rotatifs ou des fauteuils à utilisation intensive.</p> <p>Un exemple de 30% de la quantité totale combinée pourrait être:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quantités de 100 fauteuils rotatifs de bureau (catégorie)</li> <li>• Quantités de 50 fauteuils rotatifs de bureau (catégorie),</li> <li>• Par conséquent: jusqu'à 45 sièges (PND) pourraient être achetés dans l'appel d'offre.</li> </ul> <p>Les utilisateurs qui ont besoin d'aide ou souhaite une révision par l'autorité contractuelle de l'arrangement en matière d'approvisionnement des spécifications de leurs fauteuils (PND) peuvent faire parvenir un courriel à : <a href="mailto:TPSGC.PARCNAmeublement-APNCRFurniture.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca">TPSGC.PARCNAmeublement-APNCRFurniture.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca</a> avant de lancer l'invitation à soumissionner. Les spécifications générique des fauteuils (PND) doivent respecter les exigences relatives aux résultats d'essai selon les normes ANSI/BIFMA pour les fauteuils de bureau.</p>

**Tableau 1 – Produits (fauteuils)**

Section A – BESOIN DE L'UD			Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	Description	Qté	Numéro de modèle [L'ajouter s'il ne figure pas dans la section A]	Prix Unitaire Ferme** \$	Total multiplié [Qté x Prix] \$
1	Type de fauteuil : <i>Pivotant de bureau</i> Volet : <i>Général</i>	525			
	CIUGdc : <b>7OCHNBMLAASSALMTCUBF</b>				
	Appuie-tête : <i>Aucun</i> Hauteur du dossier : <i>Dossier standard</i> Support lombaire : <i>Ajustable</i> Accoudoirs : <i>Accoudoirs en "T" ajustables en hauteur, largeur et en inclinaison</i> Profondeur de siège : <i>Réglable</i> Verrouillages du siège et du dossier : <i>Verrouillable ou bloquable en plusieurs positions</i> Mécanisme d'inclinaison : <i>Combiné</i> Rembourrage : <i>Revêtement du dossier en tissu respirant/tissu du siège</i> Reconnaissance pour offre de fauteuils écologiques : <i>Oui</i>				
	Pour moquette				
	S'ASSURER D'AVOIR UN SUPPORT LOMBAIRE				
* Ne s'applique pas au fauteuil. ** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA.					

**Tableau 2 – Produits optionnels (fauteuils)** ☒**Tableau 3 – Livraison**

Section A – BESOIN DE L'UD					Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
#	Emplacement	Qté	Date voulue	Heure voulue : *	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure ci-dessous**	Prix Ferme \$	Total multiplié (Qté x Prix) \$
1	<i>Centre de Traitement-Thetford Mines 350, Boulevard Frontenac Ouest, Thetford Mines, Qc G6G 6N7</i>	75	<i>Avant le 6 Mars 2020</i>	<i>En dehors des heures normales de travail</i>	(A)		
					(M)		
					(J)		
					(H)		
2	<i>Centre de Traitement - Gare du Palais 330, rue de la Gare du Palais, Québec, Qc, G1K 7L5</i>	250	<i>Avant le 28 février 2020</i>	<i>En dehors des heures normales de travail</i>	(A)		
					(M)		
					(J)		
					(H)		
3	<i>Centre de Traitement – Topaze 1305, rue du Blizzard Québec, QC G2K 0A1</i>	200	<i>Avant le 6 Mars 2020</i>	<i>En dehors des heures normales de travail</i>	(A)		
					(M)		
					(J)		
					(H)		

<p>* Pour la livraison : du lundi au vendredi après 17h00. Le samedi de 9h00 à 15h00.  ** Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte de livrer les produits à la date et à l'heure voulues.</p> <p>Pour tous les sites, appelez 48 heures à l'avance pour confirmer la livraison</p>	Total multiplié pour toutes les livraisons :	\$
---	--	----

**Tableau 4 – Livraison optionnels (fauteuils)**  Sans objet

**Tableau 5 – Installation**

Section A – BESOIN DE L'UD					Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
#	Emplacement	Qté	Date voulue	Heure voulue : *	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure ci-dessous**	Prix Ferme \$	Total multiplié (Qté x Prix) \$
1	<i>Centre de Traitement-Thetford Mines 350, Boulevard Frontenac Ouest, Thetford Mines, Qc G6G 6N7</i>	75	<i>Avant le 6 Mars 2020</i>	<i>En dehors des heures normales de travail</i>	(A) (M) (J) (H)		
2	<i>Centre de Traitement - Gare du Palais 330, rue de la Gare du Palais, Québec, Qc, G1K 7L5</i>	250	<i>Avant le 28 février 2020</i>	<i>En dehors des heures normales de travail</i>	(A) (M) (J) (H)		
3	<i>Centre de Traitement – Topaze 1305, rue du Blizzard Québec, QC G2K 0A1</i>	200	<i>Avant le 6 Mars 2020</i>	<i>En dehors des heures normales de travail</i>	(A) (M) (J) (H)		
<p>* Pour l'installation : du lundi au vendredi après 17h00. Le samedi de 9h00 à 15h00.  ** Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte de livrer les produits à la date et à l'heure voulues.</p> <p>Pour tous les sites, appelez 48 heures à l'avance pour confirmer la livraison</p>					Total multiplié pour toutes les livraisons :	\$	

**Tableau 6 – Installation optionnelle**  Sans objet

**Tableau 7 – Aspects connexes**

1.	<b>Couleurs de rembourrage</b>
1.1	<p>Pour chacun des fauteuils énumérés dans le tableau 1 ci-dessus, l'entrepreneur doit fournir à l'autorité contractante dans les deux jours ouvrables suivant l'attribution du contrat, des renseignements sur tous les noms et les couleurs de rembourrage offerts dans la catégorie de couleur précisée. Ces renseignements descriptifs doivent prendre la forme d'échantillons de couleurs ou de documents montrant les couleurs réelles.</p> <p>Dans les deux jours ouvrables suivant la réception de tous les renseignements descriptifs par l'autorité contractante, celle-ci enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de couleurs du Canada pour chacun des fauteuils figurant à l'annexe A.</p>



	L'entrepreneur livrera les fauteuils correspondant au choix de couleurs du Canada dans la catégorie en question. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
<b>2.</b>	<b>Installations du Canada où se fera la livraison - CT (Centre de Traitement) THETFORD MINES</b>	
2.1	Plateformes de chargement/Emplacement	
A	Emplacement	350 Boulevard Frontenac Ouest, Thetford Mines, Quebec, G6G 6N7
B	Plateforme	Sans Objet (S.O.)
C	Ascenseur	S.O.
D	Porte	36 pouces de largeur
2.2	Monte-charge	S.O.
2.3	Autre (préciser)	<p>Livraison avant le <b>6 mars 2020</b>. Du lundi au vendredi après 17h00, le samedi de 9h00 à 15h00. Appelez 48h00 à l'avance pour confirmer. Photo de l'entrée principal disponible dans l'annexe B. Personne pour aider sur place.</p> <p>Accès via porte avant : Rez-de-chaussée avec accès direct du stationnement. Porte doubles extérieur environ 60 pouces de dégagement. Porte principale avec accès au local de 36 pouces de largeur.</p> <p>Accès via porte arrière : Rez-de-chaussée avec accès direct à la voie de services Porte de 36 pouces de largeur menant au petit vestibule (60 X 60 pouces) Porte d'accès au local de 36 pouces.</p>
<b>2.</b>	<b>Installations du Canada où se fera la livraison - CT GARE DU PALAIS</b>	
2.1	Plateformes de chargement/Emplacement	
A	Emplacement	330, rue de la Gare du Palais, Québec, Qc G1K 7L5
B	Plateforme	Intérieur de type Garage / respecter les contraintes de hauteur et longueur présentées sur la fiche qui se trouve dans l'Annexe C.
C	Ascenseur	2 Ascenseurs entre le rez-de-chaussée et le 5e étage. Les dimensions du petit ascenseur pour atteindre le 6e étage sont 50 pouces de profondeur x 38 pouces de large x 91 pouces de haut.
D	Porte	36 pouces de largeur
2.2	Monte-charge	1 Monte-charge entre le quai de chargement et le 4e étage 93'' largeur 96'' de hauteur et 192'' de profondeur
2.3	Autre (préciser)	<p>Livraison avant le <b>28 février 2020</b>. Du lundi au vendredi après 17h00, le samedi de 9h00 à 15h00. Appelez 48h00 à l'avance pour confirmer. Personne pour aider sur place.</p> <p>Accès à l'immeuble via le débarcadère. Le monte-charge est accessible directement de la zone de monte-charge. Du rez-de-chaussée au 4e étage. Les portes d'accès aux suites des étages sont de 36 pouces de largeur. L'ascenseur du 6e et 7e étage est petit mais les portes d'accès sont de 36 pouces de largeur également.</p>
<b>2.</b>	<b>Installations du Canada où se fera la livraison - CT TOPAZE</b>	
2.1	Plateformes de chargement/Emplacement	
A	Emplacement	1305, rue du Blizzard Québec, QC G2K 0A1
B	Plateforme	S.O.
C	Ascenseur	Dimension de l'ascenseur 48''x72''
D	Porte	36 pouces de largeur
2.2	Monte-charge	S.O.

2.3	Autre (préciser)	<p>Livraison avant le <b>6 mars 2020</b>. Du lundi au vendredi après 17h00, le samedi de 9h00 à 15h00. Appelez 48h00 à l'avance pour confirmer. Photo de l'entrée principal disponible dans l'annexe D. Personne pour aider sur place.</p> <p>Ascenseur menant aux étages 2, 3 et 4 mesure environ 72 par 60 pouces. L'ascenseur est à environ 25 pieds de la porte d'accès principale de l'immeuble. 2e étage : Il y a deux portes d'accès de 36 pouces de largeur chacune. 3e étage : Il y a deux porte d'accès de 36 pouces de largeur chacune. 4e étage : Il y a trois portes d'accès de 36 pouces de largeur chacune.</p>
<b>3. Continuité des attestations</b>		
	En présentant une soumission en réponse à la DDS, le soumissionnaire atteste qu'il (et que tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations ci-dessous énumérées dans les parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire concernant les fauteuils de bureau :	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi	
3.3	Conformité de reconnaissance du fauteuil écologique (ne s'applique qu'aux soumissionnaires dont les fauteuils proposés sont reconnus comme tels dans l'AMA)	
3.4	Conformité du produit	
3.5	<b>Attestation des prix (conformément à l'AMA, Annexe E GMFB)</b>	

**Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau s'il n'a pas été rempli par le soumissionnaire)**

1	Total des produits (tableau 1)	\$
2	Total de livraison (tableau 3)	\$
3	Total d'installation (tableau 5)	\$
4	<b>Prix total évalué (de la soumission)* (1 + 2 + 3) :</b>	\$
5	Taxes applicables :	\$
6	Montant total estimatif du contrat (4+5) :	\$

\* Lors de l'attribution du contrat, le « Prix total évalué (de la soumission) » devient le « Prix du contrat ».

**Tableau 9 – Représentant de l'entrepreneur**

1.	Représentant de l'entrepreneur pour le soumission at du contrat	
	Nom:	Numéro de telephone :
		Numéro de télécopieur :
		Courriel :
		Autre :

## ANNEXE B


### Entrée principal


**Emplacement :** 350 Boulevard Frontenac Ouest  
Thetford Mines, Quebec, G6G 6N7

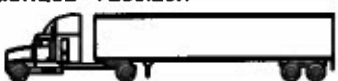


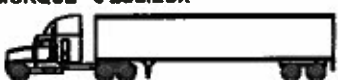
**NORMAL LOADING / CHARGE NORMALE**

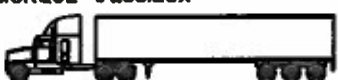
SUBJECT TO COMPLIANCE WITH ADDITIONAL CRITERIA AS SPECIFIED IN THE REGULATION  
 SOUS RÉSERVES D'AUTRES CRITÈRES TEL QUE L'INDIQUE LE RÈGLEMENT


TRUCK TYPE TYPE DE CAMION	GROSS WEIGHT (kg) POIDS EN CHARGE (kg)		
<b>STRAIGHT TRUCK - 2 AXLES CAMION PORTEUR - 2 ESSIEUX</b>			
RTAC / ARTC	7300	9100	16400
CLASS A1 / CATÉGORIE A1	7300	9100	16400
CLASS B1 / CATÉGORIE B1	7300	8200	15500


<b>STRAIGHT TRUCK - 3 AXLES CAMION PORTEUR - 3 ESSIEUX</b>	La capacité limite à l'intérieur du garage est de 17 250 Kg The limit capacity inside the garage is 17 250 Kg		
Permis seulement si les camions ne sont pas remplis à leurs pleine charge.			
			
RTAC / ARTC	7300	17000	24300
CLASS A1 / CATÉGORIE A1	7300	16000	23300
CLASS B1 / CATÉGORIE B1	7300	14500	21800


<b>TRACTOR &amp; SEMI TRAILER - 4 AXLES VÉHICULE TRACTEUR ET SEMI-REMORQUE - 4 ESSIEUX</b>	Permitted only if the trucks are not filled to their full load.		
			
RTAC / ARTC	5500	9100	17000
CLASS A1 / CATÉGORIE A1	5500	9100	16000
CLASS B1 / CATÉGORIE B1	5500	8200	14500


<b>TRACTOR &amp; SEMI TRAILER - 5 AXLES VÉHICULE TRACTEUR ET SEMI-REMORQUE - 5 ESSIEUX</b>			
			
RTAC / ARTC	5500	17000	17000
CLASS A1 / CATÉGORIE A1	5500	16000	16000
CLASS B1 / CATÉGORIE B1	5500	14500	14500

<b>TRACTOR &amp; SEMI TRAILER - 6 AXLES VÉHICULE TRACTEUR ET SEMI-REMORQUE - 6 ESSIEUX</b>	<b>INTERDIT</b> NOT ALLOWED		
			
RTAC / ARTC	5500	17000	24000*
CLASS A1 / CATÉGORIE A1	5500	16000	23000
CLASS B1 / CATÉGORIE B1	5500	14500	20000

<b>TRUCK &amp; PONY TRAILER - 5 AXLES CAMION ET PETITE REMORQUE - 5 ESSIEUX</b>			
			
RTAC / ARTC	7300	17000	17000
CLASS A1 / CATÉGORIE A1	7300	16000	16000
CLASS B1 / CATÉGORIE B1	7300	14500	14500

<b>TRUCK &amp; PONY TRAILER - 6 AXLES CAMION ET PETITE REMORQUE - 6 ESSIEUX</b>			
			
RTAC / ARTC	7300	17000	21000
CLASS A1 / CATÉGORIE A1	7300	16000	21000
CLASS B1 / CATÉGORIE B1	7300	14500	20000


<b>TRUCK &amp; FULL TRAILER - 5 AXLES CAMION ET REMORQUE - 5 ESSIEUX</b>			
			
RTAC / ARTC	7300	17000	9100
CLASS A1 / CATÉGORIE A1	7300	16000	9100
CLASS B1 / CATÉGORIE B1	7300	14500	8200

<b>TRUCK &amp; FULL TRAILER - 6 AXLES CAMION ET REMORQUE - 6 ESSIEUX</b>			
			
RTAC / ARTC	7300	17000	9100
CLASS A1 / CATÉGORIE A1	7300	16000	9100
CLASS B1 / CATÉGORIE B1	7300	14500	8200

**NOTE / REMARQUE**

**SUM OF AXLE WEIGHTS ON FULL TRAILER - RTAC VEHICLES ONLY**  
**SOMME DES POIDS DES ESSIEUX D'UNE REMORQUE - VÉHICULES ARTC SEULEMENT**

AXLES / ESSIEUX	RTAC / ARTC	A1	B1
4 AXLE TRUCK & TRAILER COMBINATION / CAMION ET REMORQUE À 4 ESSIEUX	17000 kg	17000 kg	15400 kg
6 AXLE TRUCK & TRAILER COMBINATION / CAMION ET REMORQUE À 6 ESSIEUX	24000 kg	24000 kg	22700 kg
7 AXLE TRUCK & TRAILER COMBINATION / CAMION ET REMORQUE À 7 ESSIEUX	31000 kg	31000 kg	29000 kg
8 AXLE TRUCK & TRAILER COMBINATION / CAMION ET REMORQUE À 8 ESSIEUX	- Not Fully Controlled / Pas entièrement commandé		

<b>TRUCK TYPE TYPE DE CAMION</b>	<b>INTERDIT</b> NOT ALLOWED			<b>GROSS WEIGHT (kg) POIDS EN CHARGE (kg)</b>	
<b>A TRAIN - 8 AXLES TRAIN DE TYPE A - 8 ESSIEUX</b>					
RTAC / ARTC	5500	17000	17000	9100	17000
CLASS A1 / CATÉGORIE A1	5500	16000	16000	9100	16000
CLASS B1 / CATÉGORIE B1	5500	14500	14500	8200	14500

**NOTE / REMARQUE**

THE SUM OF THE GROSS AXLE WEIGHTS OF ALL AXLE UNITS ON THE FULL TRAILER CANNOT EXCEED THE SUM OF THE GROSS AXLE WEIGHTS OF THE DRIVE AXLE UNIT AND THE AXLE UNIT(S) OF THE LEAD SEMI-TRAILER  
 LA SOMME DES POIDS EN CHARGE DE TOUS LES BLOCS ESSIEUX DE LA REMORQUE NE DOIT PAS EXCÉDER LA SOMME DU POIDS EN CHARGE DU BLOC ESSIEU MOTEUR ET DU BLOC ESSIEU DE LA SEMI-REMORQUE DE TÊTE.


**MAXIMUM GROSS COMBINATION WEIGHTS / POIDS EN CHARGE MAXIMAUX D'UN TRAIN ROUTIER**

	RTAC / ARTC	A1	B1
5 AXLE / 5 ESSIEUX	39700 kg	39700 kg	37900 kg
6 AXLE / 6 ESSIEUX	47600 kg	46600 kg	44200 kg
7 AXLE / 7 ESSIEUX	53500 kg	53500 kg	47630 kg
8, 9 & 10 AXLE / 8, 9 ET 10 ESSIEUX	53500 kg	53500 kg	47630 kg

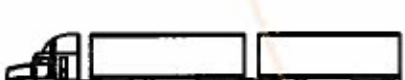
EQUIPMENT MANUFACTURED ON OR AFTER JULY 1, 1988 IS LIMITED TO A GROSS VEHICLE WEIGHT OF 53,500 kg  
 LE POIDS EN CHARGE DES VÉHICULES FABRIQUÉS LE 1<sup>ER</sup> JUILLET 1988 OU APRÈS CETTE DATE NE DOIT PAS EXCÉDER 53 500 KG.

SPACING LESS THAN 3.0 m IS ALLOWED PROVIDED THE SUM OF THE WEIGHTS OF A SINGLE AXLE SEMI-TRAILER AND THE CONVERTOR DOLLY DOES NOT EXCEED THE MAXIMUM ALLOWABLE GROSS AXLE WEIGHT OF A TANDEM AXLE UNIT  
 UN ESPACE DE MOINS DE 3 M EST PERMIS SI LA SOMME DES POIDS EN CHARGE DE L'ESSIEU SIMPLE D'UNE SEMI-REMORQUE ET DU DIABOLO REMORQUE N'EXCÈDE PAS LE POIDS EN CHARGE MAXIMAL AUTORISÉ POUR LE BLOC ESSIEU TANDEM.

SPACING LESS THAN 3.0 m IS ALLOWED PROVIDED THE SUM OF THE WEIGHTS OF A TANDEM AXLE SEMI-TRAILER AND THE CONVERTOR DOLLY DOES NOT EXCEED THE MAXIMUM ALLOWABLE GROSS AXLE WEIGHT OF 23,000 kg.  
 UN ESPACE DE MOINS DE 3 M EST PERMIS SI LA SOMME DES POIDS EN CHARGE DE L'ESSIEU TANDEM D'UNE SEMI-REMORQUE ET DU DIABOLO REMORQUE N'EXCÈDE PAS LE POIDS EN CHARGE MAXIMAL AUTORISÉ POUR UN BLOC ESSIEU, SOIT 23 000 KG.

<b>B TRAIN - 7 AXLES TRAIN DE TYPE B - 7 ESSIEUX</b>					
					
RTAC / ARTC	5500	17000	17000	17000	56500
CLASS A1 / CATÉGORIE A1	5500	16000	16000	16000	53500
CLASS B1 / CATÉGORIE B1	5500	14500	14500	14500	47630

<b>B TRAIN - 8 AXLES TRAIN DE TYPE B - 8 ESSIEUX</b>					
					
RTAC / ARTC	5500	17000	23000*	17000	62500
CLASS A1 / CATÉGORIE A1	5500	16000	23000*	16000	56500
CLASS B1 / CATÉGORIE B1	5500	14500	20000	14500	47630

<b>C TRAIN - 7 AXLES TRAIN DE TYPE C - 7 ESSIEUX</b>					
					
RTAC / ARTC	5500	17000	17000	9100	9100
CLASS A1 / CATÉGORIE A1	5500	16000	16000	9100	9100
CLASS B1 / CATÉGORIE B1	5500	14500	14500	8200	8200

**NOTE / REMARQUE**

THE SUM OF THE GROSS AXLE WEIGHTS OF ALL AXLE UNITS ON THE FULL TRAILER CANNOT EXCEED THE SUM OF THE GROSS AXLE WEIGHTS OF THE DRIVE AXLE UNIT AND THE AXLE UNIT(S) OF THE LEAD SEMI-TRAILER  
 LA SOMME DES POIDS EN CHARGE DE TOUS LES BLOCS ESSIEUX DE LA REMORQUE NE DOIT PAS EXCÉDER LA SOMME DU POIDS EN CHARGE DU BLOC ESSIEU MOTEUR ET DU BLOC ESSIEU DE LA SEMI-REMORQUE DE TÊTE.

SPACING LESS THAN 3.0 m IS ALLOWED PROVIDED THE SUM OF THE WEIGHTS OF A SINGLE AXLE SEMI-TRAILER AND THE CONVERTOR DOLLY DOES NOT EXCEED THE MAXIMUM ALLOWABLE GROSS AXLE WEIGHT OF A TANDEM AXLE UNIT.  
 UN ESPACE DE MOINS DE 3 M EST PERMIS SI LA SOMME DES POIDS EN CHARGE DE L'ESSIEU SIMPLE D'UNE SEMI-REMORQUE ET DU DIABOLO REMORQUE N'EXCÈDE PAS LE POIDS EN CHARGE MAXIMAL AUTORISÉ POUR LE BLOC ESSIEU TANDEM.

SPACING LESS THAN 3.0 m IS ALLOWED PROVIDED THE SUM OF THE WEIGHTS OF A TANDEM AXLE SEMI-TRAILER AND THE CONVERTOR DOLLY DOES NOT EXCEED THE MAXIMUM ALLOWABLE GROSS AXLE WEIGHT OF 23,000 kg.  
 UN ESPACE DE MOINS DE 3 M EST PERMIS SI LA SOMME DES POIDS EN CHARGE DE L'ESSIEU TANDEM D'UNE SEMI-REMORQUE ET DU DIABOLO REMORQUE N'EXCÈDE PAS LE POIDS EN CHARGE MAXIMAL AUTORISÉ POUR UN BLOC ESSIEU, SOIT 23 000 KG.

**MAXIMUM GROSS COMBINATION WEIGHTS / POIDS EN CHARGE MAXIMAUX D'UN TRAIN ROUTIER**

AXLES / ESSIEUX	RTAC / ARTC	A1	B1
6 AXLE / 6 ESSIEUX	49600 kg	48800 kg	47630 kg
7, 8, 9 & 10 AXLE / 7, 8, 9 ET 10 ESSIEUX	53500 kg	53500 kg	47630 kg

**NOTE / REMARQUE**

C TRAINS WITH TRAILER EQUIPMENT MANUFACTURED PRIOR TO JULY 1, 1988 ARE ALLOWED A MAXIMUM ALLOWABLE GROSS VEHICLE WEIGHT OF 56,500 kg.  
 LES TRAINS DE TYPE C ET LES ÉQUIPEMENTS DE REMORQUAGE FABRIQUÉS AVANT LE 1<sup>ER</sup> JUILLET 1988 ONT UN POIDS EN CHARGE MAXIMAL AUTORISÉ DE 56 500 kg.

NOTWITHSTANDING SECTION 28, SUBSECTIONS (2), (3), (6), (7), (8) AND (10) OF MANITOBA REGULATION 575/88, WHERE A C-TRAIN WITH A C-DOLLY - SATISFIES TESTING REQUIREMENTS DETERMINED BY THE NATIONAL RESEARCH COUNCIL (CANADA) - DISPLAYS, IN A CONSPICUOUS PLACE ON BOTH SIDES OF THE C-DOLLY, A LABEL FROM THE MANUFACTURER CERTIFYING SATISFACTION OF THOSE REQUIREMENTS, THE GROSS VEHICLE WEIGHT SHALL NOT EXCEED 60,500 kg ON AN RTAC ROUTE.  
 NONOBTANT LES PARAGRAPHES (2), (3), (6), (7), (8) ET (10) DE L'ARTICLE 28 DU R.M. 575/88, LE POIDS EN CHARGE D'UN TRAIN DE TYPE C NE DOIT PAS DÉPASSER 60 500 KG SUR UN PARCOURS ARTC MÊME SI LE TRAIN EST CONFORME AUX PRÉSCRIPTIONS D'ESSAIS QUE DÉTERMINE LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES (CANADA) ET SI L'ÉTIQUETTE DU FABRICANT ATTESTANT DE LA CONFORMITÉ À CES PRÉSCRIPTIONS EST POSÉE BIEN EN VUE SUR LES DEUX CÔTÉS DU DIABOLO DE TYPE C.



**ANNEXE D**

**Entrée principal**

Emplacement : 1305, rue du Blizzard, Québec, QC G2K 0A1

